

BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES COLLECTIFS, EN CLIMAT TROPICAL

FÉVRIER 2024



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE FRANÇAISE



RÉUNION



MAYOTTE



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments
Résilients et Économes en Énergie

POURQUOI UN CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE ?

Dans un contexte d'évolution des pratiques et de mise en œuvre de systèmes de plus en plus exigeants, le développement d'outils d'autocontrôle et d'aide à la réception des travaux est essentiel pour accompagner les acteurs vers plus de qualité et une meilleure gestion des interfaces avec les autres intervenants, y compris le maître d'ouvrage.

Plus globalement, le développement des pratiques d'autocontrôle favorisera l'atteinte des performances recherchées lors des opérations de construction et de rénovation, en valorisent la pratique des professionnels.

COMMENT FONCTIONNE CE CALEPIN ?

- 1 Description du point à vérifier
- 2 Illustration d'explication
- 3 Points de vigilance
- 4 Répercussion de la non conformité
- 5 Phase de chantier concernée
- 6 Tests et modalités

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BAP INDUSTRIEL

1 DIMENSIONNEMENT DE L'INSTALLATION

Mode de contrôle: Visuel Mesure

Sur site, pièce à recevoir

2

3 POINTS DE VIGILANCE

4 CAS DE NON CONFORMITÉ

5

6

Un programme à destination des professionnels ultramarins.

OMBREE un programme dédié aux professionnels de la construction financé par les CEE (Certificat d'Économie d'Énergie). Il a pour but de participer à la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments ultramarins. Retrouvez tout les documents et vidéos relatifs à vos métiers dans la bibliothèque PERGOLA www.batiments-outremer.fr/pergola

PÉRIMÈTRE D'UTILISATION

Ce calepin et sa fiche d'autocontrôle sont à utiliser dans le cas d'espaces collectifs utilisant plusieurs appareils, généralement dans les bâtiments tertiaires :

- salles de cours, de réunion, de restauration, bureaux en open space, ...

Fiche d'autocontrôle synthétique détachable à remplir sur chantier.

FICHE D'AUTOCONTRÔLE SYNTHÉTIQUE DÉTACHABLE À REMPLIR SUR CHANTIER

CONCEPTION

1 L'espèce est compatible... 2 Le diamètre des pales... 3 Une étude spécifique... 4 L'efficacité énergétique... 5 Les pales des appareils...

7

6

Identification de l'entreprise, du chantier et de l'intervenant.

Points détaillés et développés dans le calepin.

Commentaires



1 DIMENSIONNEMENT DE L'INSTALLATION

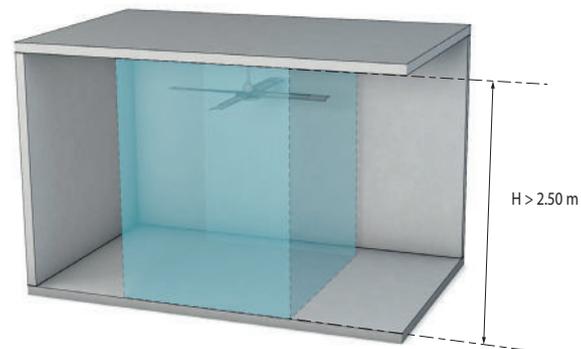
Mode de contrôle :



Mesure

Sur site, pièce à équiper

L'espace est compatible pour recevoir des brasseurs d'air (hsp > 2,50 m).



POINTS DE VIGILANCE

Les brasseurs d'air s'installent dans les pièces principales (exclure les sanitaires, les couloirs, ...).

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

2 DIMENSIONNEMENT DE L'INSTALLATION

Le diamètre des pales des appareils est supérieur à 1,30 m (51 pouces).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur fiche technique



Ø 1.32 m / 52 pouces



POINTS DE VIGILANCE

Les brasseurs d'air de diamètre inférieur à 1,30 m ne permettent pas de garantir un confort satisfaisant sur l'espace à traiter.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

2 BIS DIMENSIONNEMENT DE L'INSTALLATION

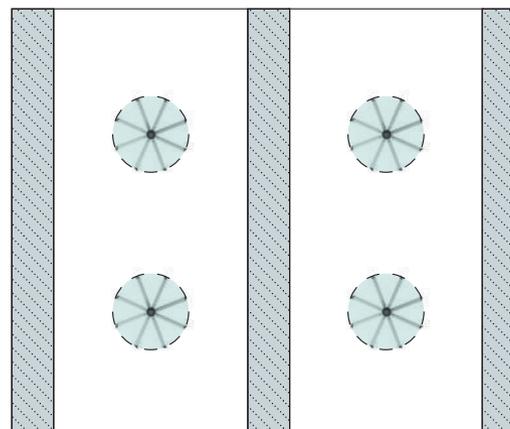
Selon la taille choisie des brasseurs d'air, un dimensionnement adapté permet de traiter l'ensemble des espaces occupés.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle documentaire sur plans



Surface de pièce non occupée



POINTS DE VIGILANCE

Le ratio de référence de dimensionnement est 1 appareil (gamme domestique) pour 15 m².
Se référer aux plans-types d'implantation proposés dans le guide BRISE. www.guide-brise.org

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

3 CHOIX DES APPAREILS

Sur chaque brasseur d'air, la puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur fiche technique



POINTS DE VIGILANCE

Privilégier les motorisations DC, plus sobres. Ce critère n'exclut pas les motorisations AC.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

4 CHOIX DES APPAREILS

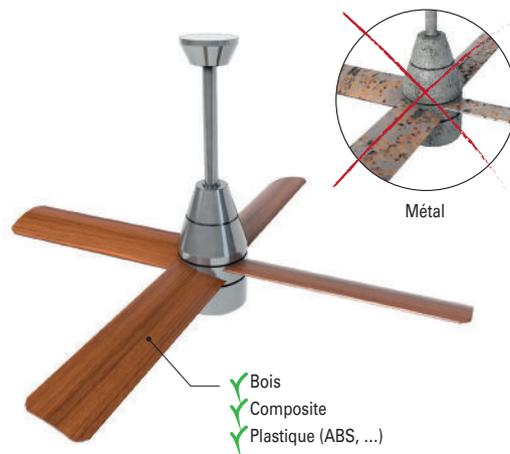
Les pales des appareils sont non métalliques.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur fiche technique



POINTS DE VIGILANCE

Les pales métalliques sont soumises à une corrosion prématurée en climat tropical (y compris en aluminium non anodisé). Les matériaux à privilégier sont le bois, les composites, les plastiques...

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

5 CHOIX DES APPAREILS

Les brasseurs d'air choisis sont équipés d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle sur fiche technique



Platine-support
doit permettre 2 à 4 points d'ancrage

Rotule
s'adapte aux pentes des plafonds

Tube-rallonge
permet d'ajuster la hauteur des pales / sol



POINTS DE VIGILANCE

L'absence de rotule représente un danger en zone sismique. La rotule permet l'installation sur un rampant incliné.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

PRÉPARATION DE CHANTIER



PHASE 2

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

6 IMPLANTATION

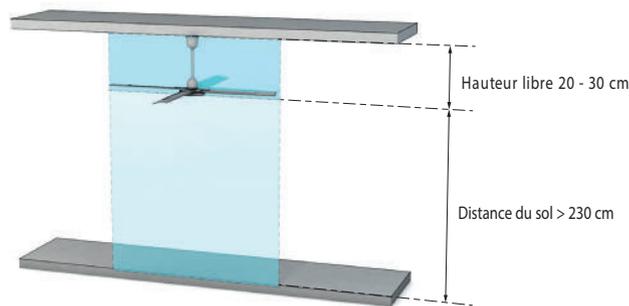
Mode de contrôle :



Mesure

Mesure effective sur site

La hauteur sous pale est comprise entre 2,30 m et 3,00 m.



POINTS DE VIGILANCE

La hauteur sous les pales dépend de la hsp. Si la hauteur de l'espace est supérieure à 4 m, un tube-rallonge doit être installé pour éviter la déstratification en climat tropical.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



PRÉPARATION DE CHANTIER

PHASE 2

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE

7 IMPLANTATION

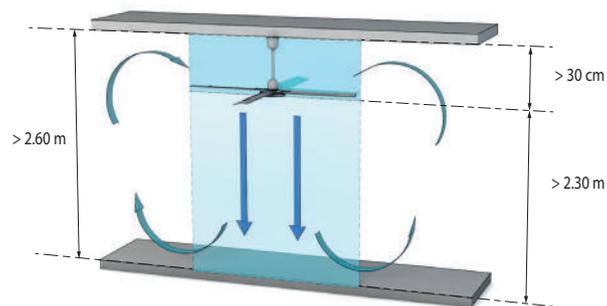
Mode de contrôle :



Mesure

La distance pales / plafond est supérieure à 30 cm.

Mesure effective sur site



POINTS DE VIGILANCE

Un espace suffisant entre les pales et le plafond est nécessaire au bon fonctionnement du brasseur d'air. Il conditionne le débit d'air. En espace collectif, privilégier les hauteurs sous plafond supérieures à 2,60 m.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

8 CALEPINAGE

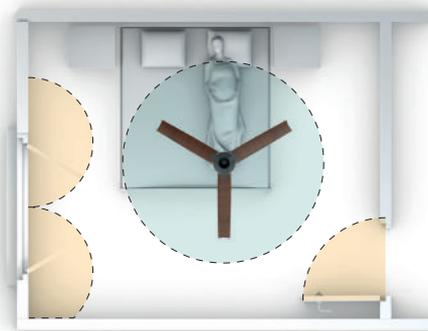
Mode de contrôle :



Visuel

Un plan de calepinage a été établi : il tient compte de l'emplacement des luminaires

Contrôle visuel sur site



Implantation centrale



POINTS DE VIGILANCE

Cf point 18, contrôlé en phase travaux.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

9 IMPLANTATION

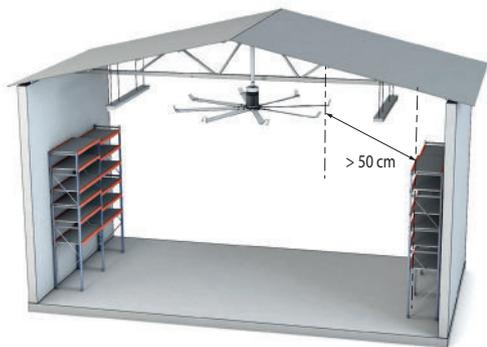
Mode de contrôle :



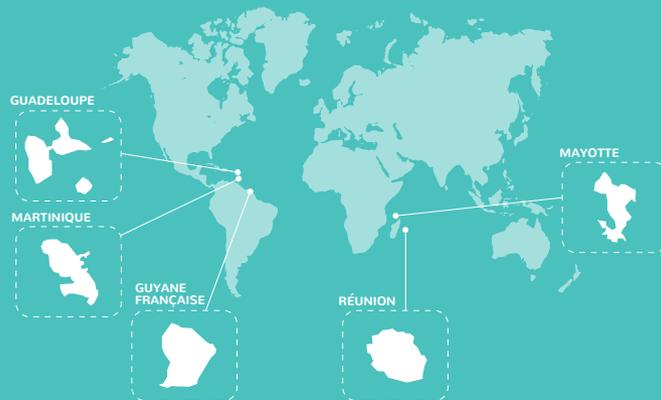
Visuel

Contrôle visuel sur site

Il n'y a pas d'obstacle (mobilier, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.



Distance aux obstacles



POINTS DE VIGILANCE

Attention aux menuiseries en position ouvertes qui ne doivent pas entraver le fonctionnement des appareils.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre



10 COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

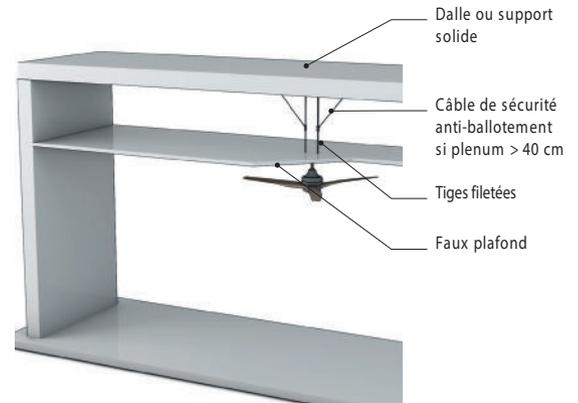
Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site

Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.



POINTS DE VIGILANCE

Attention aux faux-plafonds suspendus qui nécessitent un renfort spécifique. Le renfort est positionné sur le dessus de la dalle de faux-plafond ; il est fixé à la structure ou la charpente.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

11 COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

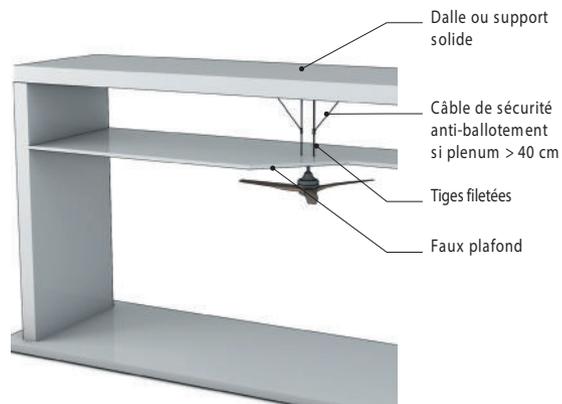
Sur chaque appareil, la platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site des fixations sur le support



12 FIXATION

Sur chaque appareil, la fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site des fixations sur le support



Détail de fixation de la platine de la rotule

POINTS DE VIGILANCE

En présence d'un plenum, des tiges doivent relier la platine avec la structure porteuse (dalle ou charpente).
Utiliser à minima 2 tiges filetées.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

POINTS DE VIGILANCE

Les 2 points d'ancrage sont impératifs.
En intérieur, des chevilles en acier zingué sont utilisables. En extérieur, utiliser des vis inox.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

14 FIXATION

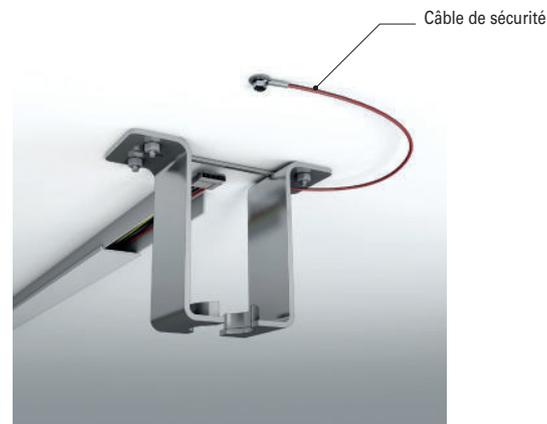
Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site sur chaque appareil

Un 3^e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.



POINTS DE VIGILANCE

Cette disposition concerne la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Martinique et Mayotte.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

13 FIXATION

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site des fixations sur le support

Les visseries sont compatibles avec la nature du support.



Sur bois : à minima vis bois diam 6 ou 8 x long 50 mm



Sur béton : Goujons Ø 8 mm x 50



POINTS DE VIGILANCE

Utiliser des chevilles spécifiques pour dalle béton ou structure bois. Respecter les diamètres préconisés par le fabricant. A minima diam 8 mm.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

16 CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site

Le raccordement électrique est réalisé sur des attentes électriques existantes conforme NF C15-100 (circuit éclairage). Circuit ventilation ou éclairage le cas échéant



Schéma électrique



POINTS DE VIGILANCE

Dans le cas d'un plafonnier existant. Des rallonges sous goulottes apparentes sont possibles pour positionner les brasseurs d'air sur l'espace à traiter.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

15 AXE MOTEUR

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site sur chaque appareil

L'axe moteur de chaque appareil est vertical et monté sur rotule.



Moteurs adaptés aux pentes

Niveau spécifique des ventilateurs

Principe de montage sous rampant (< 25°)



POINTS DE VIGILANCE

La rotule garantit l'horizontalité du plan des pales et donc l'absence de vibrations, y compris sous rampant jusqu'à environ 20° d'inclinaison.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

17 CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



NF C15-100



POINTS DE VIGILANCE

Dans le cas de l'absence de plafonnier ou lorsqu'une alimentation spécifique brasseur d'air est prévue.

Une identification du circuit et une protection électrique doit être présente au TGBT.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

18 ÉCLAIRAGE

L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec les brasseurs d'air.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Attention à l'effet stroboscopique dans les espaces tertiaires : l'éclairage ne doit pas être directement au dessus des pales.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

MISE EN SERVICE & RÉCEPTION



PHASE 4

19 COMMANDE

Des télécommandes individuelles sont présentes dans la pièce. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Les télécommandes peuvent être regroupées dans un espace à accès réservé. Elles sont généralisées sur les modèles à motorisation DC. Un pilotage par un système de GTB peut utilement être utilisé.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

20 COMMANDE

Des commandes murales (variateurs filaires) sont présentes, fonctionnelles et ergonomiques. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Vérifier l'accessibilité des commandes qui doivent être à environ 1 m du sol.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

- Majeure
- MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

21 ESSAI FONCTIONNEL

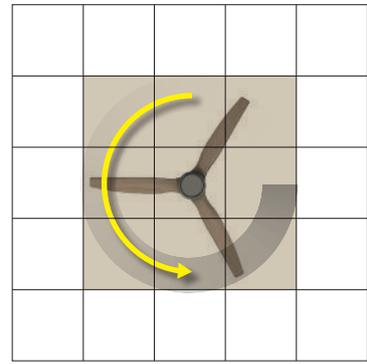
Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.

Mode de contrôle :



Test

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

L'utilisateur doit avoir été informé de ce point de vigilance. Idéalement une flèche indique explicitement le sens de rotation sur le bloc fixe.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

- MAJEURE
- mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

22

ESSAI FONCTIONNEL

Mode de contrôle :



Test

On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Vérifier le serrage de toutes les vis (ancrage, fixation des pales, des coupelles).
Une vibration anormale peut être la conséquence d'un montage défectueux.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

23

ESSAI FONCTIONNEL

Mode de contrôle :



Test

On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

Vérifier l'équilibrage des pales.
Les rotules supportant les appareils doivent être clipsées dans leurs ergots.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

24 ESSAI FONCTIONNEL

Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

Mode de contrôle :



Test

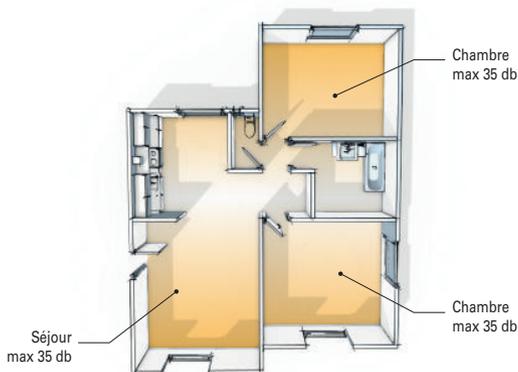
Contrôle visuel sur site

Mode de contrôle :



Visuel

Contrôle visuel sur site



POINTS DE VIGILANCE

A tester avec un sonomètre sans bruit parasite dans la pièce (V3 si 6 vitesses). Le seuil réglementaire de pression acoustique est de 35 dB(A) pour les pièces principales en résidentiel.



POINTS DE VIGILANCE

Une notice doit être présente. Elle doit comporter à minima des indications sur le sens de rotation, un contact pour le SAV.

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

MAJEURE mineure

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR COLLECTIF

CALEPIN D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR INDIVIDUEL

26 DOCUMENTATION

27 DOCUMENTATION

Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.

La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

Mode de contrôle :

Mode de contrôle :



Visuel



Visuel

Contrôle documentaire sur site

Avis commission de sécurité



POINTS DE VIGILANCE

Un document précisant les garanties, le contact SAV doit être présent.



POINTS DE VIGILANCE

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

EN CAS DE NON CONFORMITÉ :

Majeure MINEURE

Impact principal du défaut

- Sécurité
- Confort
- Performances
- Durée de vie
- Autre

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT DES INSTALLATIONS

1 L'espace est compatible pour recevoir des brasseurs d'air (hsp > 2,50 m).

2 Le diamètre des pales des appareils est supérieur à 1,30 m (51 pouces).

2 BIS Selon la taille choisie des brasseurs d'air, un dimensionnement adapté permet de traiter l'ensemble des espaces occupés.

CHOIX DES APPAREILS

3 Sur chaque brasseur d'air, la puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W.

4 Les pales des appareils sont non métalliques.

5 Les brasseurs d'air choisis sont équipés d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

6 La hauteur sous pale est comprise entre 2,30 m et 3,00 m.

7 La distance pales / plafond est supérieure à 30 cm.

9 Il n'y a pas d'obstacle (meuble, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.

CALEPINAGE

8 Un plan de calepinage a été établi : il tient compte de l'emplacement des luminaires

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

10 Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.

11 Sur chaque appareil, la platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

FIXATION

12 Sur chaque appareil, la fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.

13 Les visseries sont compatibles avec la nature du support.

14 Un 3^e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

AXE MOTEUR

15 L'axe moteur de chaque appareil est vertical et monté sur rotule.

CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

16 Le raccordement électrique est réalisé sur des attentes électriques existantes conforme NF C15-100 (circuit éclairage).

17 Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

ECLAIRAGE

18 L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec les brasseurs d'air.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

COMMANDES

19 Des télécommandes individuelles sont présentes dans la pièce. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.

20 Des commandes murales (variateurs filaires) sont présentes, fonctionnelles et ergonomiques. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.»

ESSAI FONCTIONNEL

21 Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.

22 On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.

23 On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.

24 Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

DOCUMENTATION

25 Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.

26 Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.

27 La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES COLLECTIFS, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : / /

Entreprise :

Tél. :

Email :

Informations chantier

Client :

Adresse :

Intervenant chantier

Tél. :

Nom :

Prénom :



Commentaires

Point N° :



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT DES INSTALLATIONS

- 1** L'espace est compatible pour recevoir des brasseurs d'air (hsp > 2,50 m).
- 2** Le diamètre des pales des appareils est supérieur à 1,30 m (51 pouces).
- 2 BIS** Selon la taille choisie des brasseurs d'air, un dimensionnement adapté permet de traiter l'ensemble des espaces occupés.

CHOIX DES APPAREILS

- 3** Sur chaque brasseur d'air, la puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W.
- 4** Les pales des appareils sont non métalliques.
- 5** Les brasseurs d'air choisis sont équipés d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

- 6** La hauteur sous pale est comprise entre 2,30 m et 3,00 m.
- 7** La distance pales / plafond est supérieure à 30 cm.
- 9** Il n'y a pas d'obstacle (meuble, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.

CALEPINAGE

- 8** Un plan de calepinage a été établi : il tient compte de l'emplacement des luminaires

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

- 10** Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.
- 11** Sur chaque appareil, la platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

FIXATION

- 12** Sur chaque appareil, la fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.
- 13** Les visseries sont compatibles avec la nature du support.
- 14** Un 3^e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

AXE MOTEUR

- 15** L'axe moteur de chaque appareil est vertical et monté sur rotule.

CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

- 16** Le raccordement électrique est réalisé sur des attentes électriques existantes conforme NF C15-100 (circuit éclairage).
- 17** Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

ECLAIRAGE

- 18** L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec les brasseurs d'air.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

COMMANDES

19 Des télécommandes individuelles sont présentes dans la pièce. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.

20 Des commandes murales (variateurs filaires) sont présentes, fonctionnelles et ergonomiques. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.»

ESSAI FONCTIONNEL

21 Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.

22 On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.

23 On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.

24 Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

DOCUMENTATION

25 Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.

26 Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.

27 La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES COLLECTIFS, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : / /

Entreprise :

Tél. :

Email :

Informations chantier

Client :

Adresse :

Intervenant chantier

Tél. :

Nom :

Prénom :



Commentaires

Point N° :



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

CONCEPTION

DIMENSIONNEMENT DES INSTALLATIONS

1 L'espace est compatible pour recevoir des brasseurs d'air (hsp > 2,50 m).

2 Le diamètre des pales des appareils est supérieur à 1,30 m (51 pouces).

2 BIS Selon la taille choisie des brasseurs d'air, un dimensionnement adapté permet de traiter l'ensemble des espaces occupés.

CHOIX DES APPAREILS

3 Sur chaque brasseur d'air, la puissance absorbée à vitesse max est inférieure à 70 W.

4 Les pales des appareils sont non métalliques.

5 Les brasseurs d'air choisis sont équipés d'une platine d'ancrage avec rotule supportant le bloc-moteur.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

PRÉPARATION DE CHANTIER

IMPLANTATION

6 La hauteur sous pale est comprise entre 2,30 m et 3,00 m.

7 La distance pales / plafond est supérieure à 30 cm.

9 Il n'y a pas d'obstacle (meuble, porte, fenêtre en position ouverte ...) à moins de 50 cm du bout des pales.

CALEPINAGE

8 Un plan de calepinage a été établi : il tient compte de l'emplacement des luminaires

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet

TRAVAUX

COMPATIBILITÉ DU SUPPORT

10 Le support (plafond ou faux plafond) est compatible ou renforcé le cas échéant.

11 Sur chaque appareil, la platine est ancrée sur la structure porteuse du bâtiment (charpente ou dalle).

FIXATION

12 Sur chaque appareil, la fixation de la platine au plafond est durable et parasismique par au moins 2 points d'ancrage.

13 Les visseries sont compatibles avec la nature du support.

14 Un 3^e point d'ancrage relié à un câble antichute est présent pour les zones sismiques.

AXE MOTEUR

15 L'axe moteur de chaque appareil est vertical et monté sur rotule.

CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

16 Le raccordement électrique est réalisé sur des attentes électriques existantes conforme NF C15-100 (circuit éclairage).

17 Le raccordement électrique est réalisé sur un circuit dédié à la ventilation et conforme NF C15-100 (circuit protégé au TGBT).

ECLAIRAGE

18 L'éclairage artificiel de la pièce n'a pas d'interférences avec les brasseurs d'air.

✓ conforme | ✗ non-conformité | ○ sans objet



MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

COMMANDES

19 Des télécommandes individuelles sont présentes dans la pièce. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.

20 Des commandes murales (variateurs filaires) sont présentes, fonctionnelles et ergonomiques. Elles sont complétées par un interrupteur général par pièce.»

ESSAI FONCTIONNEL

21 Le sens de rotation est en mode tropical : il génère un flux vertical de haut en bas sous l'appareil.

22 On ne détecte pas de vibrations à basse vitesse.

23 On ne détecte pas de vibrations à vitesse maxi.

24 Les nuisances acoustiques sont imperceptibles à 50 % de la Vmax.

DOCUMENTATION

25 Les consignes de réglage sont explicites ou une notice de fonctionnement est présente.

26 Les informations de garantie, de SAV, et un contact pour dépannage ont été transmises.

27 La présente fiche d'autocontrôle est signée et conservée dans le dossier client.

FICHE D'AUTOCONTRÔLE BRASSEUR D'AIR POUR LES ESPACES COLLECTIFS, EN CLIMAT TROPICAL

Date de l'autocontrôle : / /

Entreprise :

Tél. :

Email :

Informations chantier

Client :

Adresse :

Intervenant chantier

Tél. :

Nom :

Prénom :



Commentaires

Point N° :



OMBREE

Programme inter Outre Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie

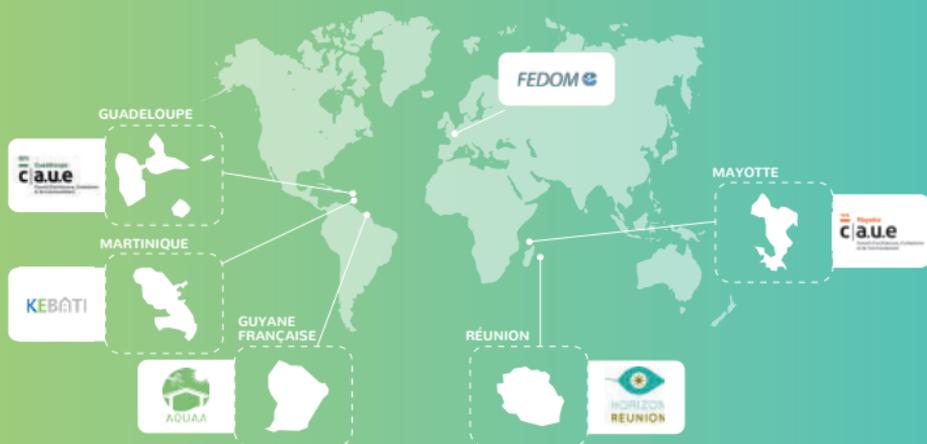
www.batiments-outremer.fr/pergola



Ce calepin d'Auto-contrôle est à destination des professionnels, il a pour objectif de proposer un outil pratique et opérationnel pour améliorer les pratiques et la qualité de la construction ultramarine. Il décrit et illustre chaque point d'autocontrôle d'un élément technique installé sur chantier.

Des fiches synthétiques d'autocontrôle détachables sont disponibles en fin de calepin pour faciliter leur utilisation sur terrain.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME



Piloté par :



Financé par :

